

Communiqué de Presse

Safran renouvelle son accord cadre européen en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes

(Paris, le 19 septembre 2017)

Safran et la fédération syndicale européenne de l'industrie, industriAll Europe, ont signé aujourd'hui le renouvellement pour 5 ans de l'accord cadre européen en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Par le biais de ce nouvel accord, Safran souhaite inscrire, dans la durée, ses engagements en matière d'intégration professionnelle d'apprentis et de stagiaires, et poursuivre sa politique de recrutement des jeunes accueillis en formation.

Conscient que l'entreprise a une responsabilité sociale à cet égard, le Groupe souhaite promouvoir toutes les solutions permettant aux jeunes l'acquisition d'une expérience concrète du travail.

Contribuer à la formation professionnelle des jeunes

L'accord prévoit, que, chaque année, l'ensemble des établissements européens du Groupe accueillent une population de stagiaires et d'alternants équivalente à 10% de l'effectif global (5% stagiaires/5% alternants). Plus de 24 000 jeunes ont été accueillis de 2013 à 2016 dans le cadre du premier accord. Des guides, destinés aux jeunes en formation chez Safran et à leurs tuteurs, seront élaborés pour chaque pays. Le rôle des salariés qui accompagnent ces jeunes et assurent le lien avec les écoles, universités et centres de formation est reconnu dans l'accord. Le guide des bonnes pratiques, réalisé grâce aux résultats du premier accord, sera mis à jour et intégrera les engagements du nouvel accord.

Recruter et intégrer des jeunes chez Safran

Aujourd'hui, 40 % des postes ouverts aux jeunes diplômés sont pourvus par des jeunes accueillis en formation auparavant. Le Groupe entend maintenir cette priorité dans ses recrutements. L'ensemble des entités européennes du Groupe disposant d'une plateforme unique de recrutement, elles peuvent ainsi diffuser les offres d'emplois et gérer les candidatures à partir de cet outil commun. Tout futur diplômé, après sa formation en alternance, pourra, s'il le souhaite, bénéficier d'un entretien d'aide dans sa recherche d'emploi 3 mois avant l'échéance de son contrat chez Safran.

Promouvoir la diversité et l'égalité des chances

Un réseau de salariés du Groupe sera créé à l'échelle européenne pour promouvoir les métiers scientifiques et techniques auprès des lycéennes et étudiantes. Le Groupe s'engage, par ailleurs, à favoriser les actions permettant de faire connaître ses métiers aux publics jeunes éloignés du monde industriel ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

« La formation professionnelle reste un outil privilégié pour permettre aux jeunes d'acquérir une véritable expérience professionnelle en vue de faciliter leur accès à l'emploi. En prolongeant et renforçant les engagements pris dans l'accord de 2013, Safran et IndustriAll Europe confirment l'importance qu'ils accordent à ce dispositif et le rôle central que jouent les partenaires sociaux dans sa mise en œuvre. La lutte contre toutes les formes de discriminations et l'exclusion sociale nécessitent la mobilisation de tous. Avec cet accord, industriAll Europe et Safran montrent qu'ils

Communiqué de Presse

entendent bien prendre leurs responsabilités en la matière. Reste désormais à s'assurer que cet accord trouve une traduction concrète dans les différents sites du Groupe et au plus près des salariés » a déclaré Luc Triangle, Secrétaire Général de industriAll Europe.

Pour Jean-Luc Bérard, DRH Groupe Safran, « *Cet accord illustre la volonté du Groupe d'aider l'école, qui ne peut pas préparer seule ses élèves dans l'accès à l'emploi. Il accorde par ailleurs toute sa place à l'apprentissage au niveau européen. La formation de tous est un levier essentiel pour la compétitivité de Safran. Les 42 000 salariés européens du Groupe sont d'ailleurs nombreux à accueillir chaque année un jeune en formation auprès d'eux. Ce premier accord européen, aujourd'hui renouvelé a été suivi d'un second portant sur l'anticipation des besoins de compétences. Ces différentes négociations nous ont permis d'inscrire dans la durée la relation avec industriAll Europe.*

industriAll Europe représente la voix de 7 millions d'hommes et de femmes travaillant à travers les chaînes d'approvisionnement des secteurs manufacturier, minier et énergétique en Europe. Notre volonté est de protéger et promouvoir les droits des travailleurs. Notre fédération européenne regroupe 177 organisations syndicales dans 38 pays européens. Notre objectif est d'être un acteur puissant dans le domaine de la politique européenne vis-à-vis des entreprises européennes, des industries européennes, des associations d'employeurs et des institutions européennes.

Pour plus d'informations : www.industrial-all-europe.eu / Suivez-nous [@industriAll_EU](https://twitter.com/industriAll_EU) sur Twitter

Contacts Presse

Alice NGUYEN : alice.nguyen@industrial-all-europe.eu / T +32 (0)2 226 0 068

Safran est un groupe international de haute technologie, équipementier de premier rang dans les domaines de l'Aéronautique, de l'Espace et de la Défense. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie près de 58 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 15,8 milliards d'euros en 2016. Safran occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Pour répondre à l'évolution des marchés, le Groupe s'engage dans des programmes de recherche et développement qui ont représenté en 2016 des dépenses de 1,7 milliard d'euros. Safran est une société cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.

Pour plus d'informations : www.safran-group.com / Suivez [@Safran](https://twitter.com/Safran) sur Twitter

Contacts Presse

Catherine MALEK : catherine.malek@safran-group.com / T +33 (0)1 40 60 80 28

Quitterie de BREBISSON : quitterie.de-brebisson@safran-group.com / T +33 (0)1 40 60 84 40